
**Arrêté ministériel portant désignation de membres du
Conseil d'administration de la Haute Ecole Robert
Schuman**

A.M. 28-10-2016

M.B. 15-12-2016

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'article 66, alinéa 1^{re}, 6^o et alinéa 3 du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 juillet 2014 portant règlement de son fonctionnement;

Sur proposition de la CSC - Interprofessionnel,
Arrête :

Article 1^{er}. - Monsieur José DONNAY, représentant la CSC-Interprofessionnel, est désigné membre effectif du Conseil d'administration de la Haute Ecole Robert Schuman, jusqu'au 14 septembre 2021.

Article 2. - Monsieur Jean BERNIER, représentant la CSC-Interprofessionnel, est désigné membre suppléant du Conseil d'administration de la Haute Ecole Robert Schuman, jusqu'au 14 septembre 2021.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 28 octobre 2016.

Jean-Claude MARCOURT

